

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Acquisitions et Recherches
12618

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

OBJET : Cession à l'euro symbolique à la commune de Mallemort d'une maison pontière.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est propriétaire de la maison du gardien de l'ancien pont suspendu au-dessus de la Durance, construit en 1846 entre les communes de Mallemort et de Mérindol. Le pont et la maison (façades et murs) sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, par arrêté du 2/06/1986.

La commune de Mallemort souhaite procéder à une réhabilitation complète de cette maison désormais inoccupée et dégradée, afin d'y développer un site touristique et culturel intégrant le bâti existant qui serait aménagé en musée dédié à la valeur patrimoniale et historique du site.

Compte tenu de la nature de ce projet d'intérêt général, la cession du bien par le Département à la commune de Mallemort pourrait être envisagée à l'euro symbolique non recouvrable.

Ce rapport de principe ne comporte aucune incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL